

1^{er} février 2011 : La politique autrement...

Lettre ouverte aux candidats des cantonales

Edito du secrétaire général, Dr Louis Reymondon

Il suffit de voir agir les peuples amis de la Méditerranée pour comprendre que l'heure a sonné de faire de la politique autrement !

Il est aussi touchant, pour nous français, qu'ils se réfèrent aux valeurs de la Révolution et revendiquent notre devise "Liberté, Egalité, Fraternité" !

Avant d'aborder nos problématiques concrètes, il est fondamental de rappeler encore une fois les principes statutaires de VIVA :

" L'association est libre et indépendante de tout groupe de pression et se tient à l'écart de toute participation politique et confessionnelle.

Elle s'appuie sur les collectivités locales et territoriales et les compétences administratives, juridiques et techniques de leurs services dans la recherche de solutions et la mise en œuvre d'actions d'intérêt général et au cas par cas ".

Ceci dit, huit mois après les inondations de la Dracénie, dont la violence ne pouvait que s'épuiser dans la mer en ravageant la Basse Vallée de l'Argens, les sinistrés sont stupéfaits du discours officiel de l'Etat, du monde politique, des banquiers et des assureurs qui se félicitent à l'unisson, tandis que, pour eux, menaces, problèmes et angoisse demeurent.

Une nouvelle association de défense ne vient-elle pas d'être organisée par des sinistrés de la haute Nartuby, toujours affrontés au pire ?

Lorsqu'un haut fonctionnaire de l'Assemblée Nationale s'enquit récemment par téléphone de la gestion de la catastrophe de juin dans le Var, son correspondant imagina la formule pour le rassurer pleinement : "on a bien communiqué" ! Il aurait dû ajouter : "sauf pour donner l'alerte aux communes en aval dès que, dans l'après-midi du 15 juin, on commençait à dénombrer des victimes à Draguignan" !

Aujourd'hui, le devoir des élus est de s'emparer du réel en renonçant à la bonne conscience que procure le jeu facile des apparences et des déclarations autosatisfaites. Il persiste pour une grande part de la population des menaces sur les personnes et les biens, l'économie locale et l'avenir global des communes sinistrées. Lorsqu'ils seront appelés aux urnes, les électeurs se souviendront des énergies vraiment déployées et aussi des faux-semblants affichés...

A l'approche des élections cantonales qui vont renouveler le personnel politique désigné pour gérer, entre autres, ces situations préoccupantes, cet éditorial est une **lettre ouverte aux candidats de tous bords**.

Au nom des sinistrés de la basse Vallée de l'Argens, VIVA leur demande d'imaginer "la politique autrement" : La vague qui a surpris beaucoup de leurs électeurs en plein sommeil, qui leur a fait subir une épreuve physique et morale définitivement ancrée dans leur mémoire vive, ne roulait pour aucun Parti et son courant a mêlé sans distinction, aisés et plus pauvres, travailleurs et vacanciers, jeunes et moins jeunes, les natifs et les émigrés, les croyants et les athées, bref des gens paisibles habitant en harmonie ce petit coin de France, hier idyllique, aujourd'hui blessé.

Ici pas de droite fratricide ni de gauche revancharde, simplement des citoyens animés par le vouloir-vivre-ensemble et - comme nous avons la chance d'une démocratie - le désir de confier leurs destinées, au nom de la souveraineté populaire, à des élus, hommes ou femmes, épris du sens de l'intérêt général, du respect de chacun et de la meilleure valorisation de notre terroir.

L'engagement en politique est un geste noble et nos élus seront d'autant plus exemplaires que nous porterons sur eux un regard de considération exigeant mais confiant. Pour les autres, le bon sens a vite fait de repérer les arrivistes ou les corruptibles corrompus ! Restent les faiseurs et les "bons communicants", ceux qui se contentent des apparences, les beaux parleurs et les endormeurs. Mais, face aux réalités telles que vécues par les sinistrés, les illusionnistes ne trompent pas longtemps car "on juge l'arbre à ses fruits" !

Croyez-moi, dans cette affaire, VIVA sait parfaitement reconnaître qui a mouillé sa chemise, qui a pris à cœur, qui a parlé vrai...et les autres. Nous n'aurons pas la cruauté- comme l'ont suggéré certains d'entre nous - de publier le Tableau d'Honneur !

Car, aujourd'hui, nous appelons l'Etat, les élus, les Chambres consulaires, les Banques et les Assurances à faire preuve de civisme et d'esprit de responsabilité devant le PROBLEME GLOBAL qui pèse toujours sur notre secteur en conséquence directe ou indirecte des INONDATIONS de 2010.

Faire DE LA POLITIQUE AUTREMENT c'est SORTIR DE LA STUPIDE ET STERILISANTE LOGIQUE D'OPPOSITION droite-gauche, public contre privé, services de l'Etat contre élus des collectivités, elles-mêmes divisées et incapables de s'organiser en actions cohérentes d'INTERET GENERAL !

1. Il y a, dans toutes les familles et les entreprises sinistrées, des problèmes pesants à affronter ensemble. Essayons de les lister : -n'oublions surtout pas **les familles endeuillées**, les blessures physiques et celles qui ont atteint très profondément ceux qui ont vécu le drame dans des circonstances extrêmement pathétiques dont on n'a pas idée. Pour le mesurer, il faut ressentir une fois l'émotion, parmi d'autres, que provoque un homme de 50 ans, 1m80, actif et responsable, lorsque des larmes irrépessibles lui montent encore aux yeux en évoquant cette nuit pathétique pour lui, les siens, ses voisins connus ou inconnus ! Il faut sans relâche, **accorder aux sinistrés de la considération**.
2. Ceci dit, préoccupons-nous de **la sécurité des survivants**. Les experts les plus avisés parlent de "cataclysme" pluvio-orageux dont ils situent l'occurrence dans une fourchette de 500 à 1000 ans. Toutefois, ils notent que personne ne peut affirmer que cette crue millénaire ne reviendra pas ce soir ou demain !

A chaque grosse pluie, annoncée en "vigilance orange", c'est la hantise le long des cours d'eau et dans la plaine. **Le rapport officiel de la mission d'enquête**, annoncée par Chantal JOUANNO, a pointé en effet "les déficiences de la connaissance et de l'organisation du bassin versant concerné par la catastrophe" et souligne "un décalage entre l'effectivité de la transmission de l'alerte aux maires et la perception de cette alerte". Pourquoi ? Ces questions ne sont pas résolues...Les pouvoirs publics ont mis en chantier l'étude de procédures d'alerte et d'évacuation, celles qui ont tellement manqué dans la nuit de juin et dont le dysfonctionnement fut cause de destructions matérielles et de pertes humaines sans doute évitables. A cette heure, elles sont encore très insuffisantes et appliquées, d'une commune à l'autre, dans la plus regrettable incohérence.

Plus grave, "les mêmes causes produisant les mêmes effets", les habitants des communes d'aval sont les plus fondés à redouter la violence similaire d'une autre crue. Il faut garder à l'esprit que l'eau n'est pas montée doucement et progressivement dans la plaine, comme par le passé : elle est arrivée sous la forme de hautes vagues d'eau froide, boueuse et charriant embâcles et débâcles de produits toxiques divers. **Comment prévenir un prochain désastre sans avoir compris toutes les causes du précédent ?**

Le Sénat n'a pas mis plus d'un mois à décider la création d'une **mission commune d'information** sur les conséquences de la tempête Xynthia des 27 et 28 février 2010, à la demande d'un sénateur de Vendée. Le président Gérard LARCHER, suivi le 23 mars par le président de l'Assemblée Nationale, Bernard ACCOYER, indiquait la feuille de route : "*se pencher sur le droit des sols, les règles des droits de l'urbanisme et de l'environnement, les mesures de prévention et de protection, les régimes d'indemnisation*". Les parlementaires désignés dans chaque groupe ont enquêté sur les lieux, procédé à plus de 170 auditions auprès des services préfectoraux, des élus et des acteurs économiques locaux, des habitants (souvent regroupés en associations), ainsi que de tous les experts utiles à leur information. La mission, dès son premier rapport d'étape "*pour éviter de nouveaux drames*", a déjà souligné que "*les catastrophes naturelles provoquées par les inondations ou les submersions sont des réalités auxquelles notre pays est de plus en plus fréquemment confronté*" et qu'après la Vendée et les Charentes Maritimes, "*la Côte d'Azur subissait à son tour un épisode inquiétant avant que le Var ne connaisse 25 victimes*".

Les parlementaires se sont "*fixé pour objectif de formuler des préconisations précises et des mesures concrètes destinées à prévenir le renouvellement de telles catastrophes*". Dans la Basse Vallée de l'Argens, après 8 mois, on attend toujours le rapport officiel et complet de l'expert en hydraulique missionné par le Conseil Général. Pourquoi ces lenteurs, pourquoi tant de peine à s'emparer d'un retour d'expérience pour s'armer d'urgence d'une culture du risque et de préconisations d'aménagements essentiels ? Les futurs conseillers généraux ne se contenteront plus d'initiatives locales et fragmentaires, ils demanderont à la Représentation Nationale de porter sur l'Est du Var le même intérêt qu'aux sinistrés de Xynthia : **Affronté à des problèmes qui dépassent ses moyens, le nouveau Conseil Général du Var saura-t-il se faire épauler par une Mission d'information parlementaire puissante et décidée à "plus jamais ça" ?**

3. En attendant, la peur au ventre chaque fois qu'il pleut, il faut bien vivre et **se reconstruire un avenir en zone inondée**. Mais le Préfet du Var a annulé, le 8 septembre 2010, tous les Plans de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) pour mettre à l'étude d'autres dispositions. Dix huit mois sans doute seront nécessaires pour refaire la carte de la dangerosité et prescrire de nouvelles mesures. Que faire en attendant ?

- Il y a **les habitants légaux** qui ne savent pas si leur maison restera située en zone autorisée et **les occupants illicites** déjà menacés, en principe, d'une expulsion. Mais où reloger ces habitants précaires (jeunes couples ou personnes âgées, gens du voyage sédentarisés ou travailleurs immigrés, etc.) contraints de s'installer en mobil-homes ou habitations de fortune par le manque de logements sociaux et le prix des loyers ? En outre, les uns comme les autres, pour vivre en sécurité, devraient être en mesure d'édifier en hauteur des cellules de survie que les Plans Locaux d'Urbanisme n'autorisent pas. Certes l'article 13 du Grenelle 2 a prévu des mesures simplifiées et rapides de modification des PLU, dispensées d'enquête publique, mais ces procédures justifiées par l'urgence sont peu familières aux communes. D'ailleurs, comment aller dans ce sens pour autoriser l'édification de nouveaux abris si, au final, les expulsions devaient être imposées par la loi ?
- Une menace pèse aussi lourdement sur tout le tissu économique local et ses forces vives :
 - **L'agriculture**, doublement sinistrée par la conjoncture et par les inondations, reprend faiblement pour les maraîchers dont les terres ont été polluées et balayées. Reprise encore bien plus délicate et partielle pour les horticulteurs contraints à l'abandon d'une partie de leurs serres. VIVA a saisi le Maire de Fréjus des défaillances des assureurs et de ces incertitudes. Le Conseil Général devrait aussi s'en préoccuper et se prononcer franchement sur l'avenir agricole de la plaine.
 - **L'hôtellerie de plein air**, dont la plupart des établissements sont frappés de fermeture administrative, n'est pas sûre de voir autorisé l'accueil habituel du public en avril. Après une saison perdue, de lourds contentieux avec les assurances, des dépenses engagées sans certitude pour se réaménager et se soumettre au nouveau cahier de prescriptions, de grands campings de Saint-Aygulf n'ont aucune visibilité sur leurs possibilités de réouverture. La Municipalité de Fréjus s'y dit favorable mais la Préfecture leur impose seulement maintenant des installations de sécurité très onéreuses et difficiles à édifier en si peu de temps.
 - **les commerces de proximité**, dont le chiffre d'affaire pourrait subir de nouvelles pertes d'exploitation, sont exposés à des dépôts de bilan. C'est ce que l'Union locale des Commerçants de Saint-Aygulf redoute de voir venir au printemps 2011 : ce sinistre indirect et récurrent, serait comme une "seconde vague", bien plus radicalement dévastatrice pour l'économie locale que les inondations de 2010 !

Comme après les grandes destructions que la France a connues dans les villes où étaient passés les combats et les bombardements des années 40 et qui furent réparées avec les "dommages de guerre", on aurait pu imaginer - on le peut encore ! - que la reconstruction serait plus belle, que la modernité viendrait se poser brillamment sur les ruines du passé...

*

Il est encore temps de saisir positivement la pénible occasion de la catastrophe pour repenser l'agriculture dans la plaine de l'Argens, offrir au tourisme les plus beaux campings de la Côte d'Azur, améliorer par des projets innovants la qualité de vie de tous les habitants.

Mais faudrait-il, dans cet espoir, voir naître **une volonté politique mobilisatrice** de toutes les forces du territoire !

Aussi, face à la situation très préoccupante, que nous venons d'analyser, dans ces divers secteurs de vie et d'activités des sinistrés de la Basse Vallée de l'Argens, **VIVA interpelle tous les candidats aux élections cantonales** qui se proposent de les représenter demain au Conseil Général du Var.

Ils sont invités très cordialement à réagir aux questions soulevées ici et leurs réponses seront publiées par mise en ligne dans le site de VIVA :

LETTRE OUVERTE
aux candidats aux élections des cantons sinistrés

Vivre installés au Val d'Argens

VIVA

« se regrouper pour agir et avancer »

B.P. 45 83372 Saint-Aygulf Cedex

www.viva2010.org

Association loi 1901 pour le soutien des sinistrés des inondations de la nuit du 15 au 16 juin 2010

Madame, Monsieur,

Quels seront les nouveaux Conseillers généraux? VIVA, dans nos cantons sinistrés regroupe toutes les sensibilités et n'attend de chaque candidat qu'un engagement identique : unir toutes les énergies, sans esprit partisan, pour **donner un avenir à la Basse Vallée de l'Argens**.

Au huitième mois d'une épreuve dont ils ne voient pas la fin, les inondés de juin vivent dans **la crainte de deux événements dévastateurs**:

1. **Le retour d'une semblable inondation** avant même qu'il ait été remédié aux dysfonctionnements de l'alerte, enseigné la culture du risque et généralisé des mesures concertées de prévention et de protection intercommunales.

2. **La survenue prochaine d'une catastrophe économique locale** si les activités horticole et maraîchère demeurent sinistrées et si la saison touristique devait être à nouveau compromise : dépôts de bilans et licenciements massifs menacent.

L'Inspection interministérielle ayant pointé que "le manque de relation entre les communes a interdit toute information de l'amont vers l'aval" et qu'un "Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations", construit en commun, est indispensable, VIVA vous demande si, lorsque vous serez élu(e), vous soutiendrez ses **propositions pour une cohérence opérationnelle** :

1. Au niveau local et territorial :

- La création, dans chaque commune du bassin versant, d'un **Comité Communal des Inondations (CCI)** sur le modèle des Comités Communaux des Feux de Forêts (CCFF) qui, depuis une quinzaine d'années dans le Var, ont fait preuve de leur efficacité. Le Conseil Général est alors appelé à contribuer fortement à la coordination et au financement de ces activités.

- La création d'un **Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de l'Argens** qui fédère les opérateurs, la gouvernance technique et financière des travaux à conduire sur l'ensemble des cours d'eau relevant ainsi du Conseil Général.

2. Au niveau du Parlement :

- La création d'une **Mission commune d'information parlementaire** sur les causes et les conséquences de la catastrophe, afin que la Représentation Nationale constate que les préconisations administratives sont adaptées aux situations socio-économiques réelles et vérifie que leur mise en œuvre est ordonnée et financée. A défaut, la Mission indiquerait les voies de financement et pourrait en appeler à la solidarité nationale.

3. Pour l'habitat et les implantations en zone inondable :

- **La prescription de PPRI raisonnés** - au moins provisoires et indicatifs - et des **révisions des PLU** par procédure urgente simplifiée, tenant compte des situations existantes, à respecter et sécuriser, autant que des servitudes d'utilité publique nécessaires. Des projets innovants d'aménagement de l'habitat urbain et rural appropriés au risque d'inondations sont à concevoir (constructions sur pilotis, plateformes de confinements, etc.)..

4. Pour les exploitations agricoles :

- La réunion rapide d'une **Commission Mixte sur le Projet agricole de territoire du Scot Var-Estérel** - Etat, Collectivités, partenaires représentatifs, acteurs économiques (horticulteurs, arboriculteurs et maraîchers) - afin d'orienter économiquement l'avenir du Monde agricole sinistré dans la Basse Vallée de l'Argens.

5. Pour l'industrie touristique :

- **Une Commission Mixte sur les campings et les commerces associés** - sur le même modèle - doit prendre toutes les mesures d'accompagnement d'une reprise indispensable d'activité forte et sécurisée.

VIVA compte sur votre soutien à ces propositions et sur vos suggestions. Votre réponse sera diffusée par son site internet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Le 5 février 2011

Pour le Bureau, le Président